



# LE 1er DÉCEMBRE 2018

## GREVE et MANIFESTATION

8 Place Malus - 18000 BOURGES

Tél 02 48 21 24 79

[cgt.ud.cher@wanadoo.fr](mailto:cgt.ud.cher@wanadoo.fr)

**Toutes et tous mobilisé-es CONTRE la vie chère,  
POUR l'augmentation des salaires, retraites,  
minima sociaux, allocations chômage.**

Le 17 novembre, des milliers de personnes se sont mobilisées, aux quatre coins du département, comme partout en France, pour exprimer leur colère contre la politique antisociale de Macron et de son gouvernement, au service exclusif du patronat.

Si l'augmentation des taxes sur les carburants a été le catalyseur de cette mobilisation, dans leur grande diversité, les participants ont surtout exprimé leur ras-le-bol de cette politique austéritaire et régressive, les pires difficultés à vivre et même à survivre, avec des salaires et des retraites de misère, la galère de la précarité, du chômage dans une

période où l'explosion des prix, le poids des taxes et de la fiscalité étranglent les salarié-es et leur famille, les retraité-es et les chômeur-euses.

Depuis des années, le dogme de la réduction du soi-disant « coût du travail », l'arnaque de la compétitivité des entreprises, s'est traduit par un blocage des salaires et des retraites, plongeant une large majorité de la population dans les pires difficultés pour accéder aux besoins les plus élémentaires, pour boucler les fins de mois, face aux augmentations diverses et variées de l'alimentation, du logement, de l'habillement, etc.

### Tout augmente, sauf les salaires, retraites, minima sociaux et allocations chômage.

L'INSEE, dans une étude sur l'indice de prix à la consommation des ménages, arrêté en août 2018, confirme une hausse de 2,40 % sur un an.

<b>PRODUITS DE CONSOMMATION COURANTE</b>	<b>AUGMENTATION SUR 1 AN</b>
<i>(Quelques exemples)</i>	<i>(Août 2017/Août 2018)</i>
Produits alimentaires	+ 2,4 %
Riz	+ 1,4 %
Pain	+ 2,3 %
Viande	+ 1,2 %
Le porc	+ 1 %
Poisson	+ 2,1 %
Fruits de mer	+ 2,8 %
Lait et œufs	+ 2 %
Yaourts	+ 2 %
Fromages	+ 2,2 %
<b>Beurre</b>	<b>+ 15,2 %</b>
<b>Fruits</b>	<b>+ 6,6 % (fruits frais + 7,4 %)</b>
<b>Légumes</b>	<b>+ 5,6 % (légumes frais + 9,8 %)</b>
<b>Boissons, alcools et tabac</b>	<b>+ 9 % (+ 16,8 % sur le tabac)</b>
Habillement	+ 0,8 %
Chaussures	+ 1,4 %
<b>Logement</b>	<b>+ 2,7 %</b>
Eau	+ 1,3 %
<b>Electricité – gaz</b>	<b>+ 8,4 % (gaz + 18,3 %)</b>
<b>Transports</b>	<b>+ 5,5 % (+ 18,3 % carburants)</b>



A cela s'ajoute la baisse des APL ou encore l'augmentation de la CSG, etc., qui conduit une large partie de la population à des conditions de vie de plus en plus insupportables.

## **Et dans le même temps, le président des riches multiplie les mesures en faveur des premiers de cordées, du patronat et des fortunés.**

- Suppression de l'ISF.
- Doublement du Crédit Impôt Compétitivité Emploi pour atteindre plus de 40 milliards d'euros.
- Plus de 200 milliards d'euros d'argent public versés sous formes d'aides et d'exonérations sociales et fiscales, diverses et variées à des entreprises qui continuent à licencier à tour de bras.

### **Et pourtant, ils n'ont jamais été aussi riches :**

- ✓ La rémunération des patrons des entreprises du CAC40 atteint 5 millions d'euros par an (plus de 280 années de SMIC) en augmentation de 14 % sur un an.
- ✓ Les dividendes versés en 2018 devraient atteindre 1358 milliards d'euros soit + 12 % par rapport à 2017.

Oui la colère est légitime, cette situation, que la CGT dénonce depuis des années, ne peut plus durer.

Les richesses créées par le travail n'ont jamais été aussi importantes pour satisfaire les revendications des salarié-es, retraité-es et des chômeur-euses.

Mais ce qui permettra de transformer la situation, c'est le rassemblement de tous les salarié-es, dans la mobilisation pour imposer d'autres choix au patronat et au gouvernement, pour se réapproprier les richesses que nous sommes seuls à créer, pour élever les conditions de vie et de travail des salarié-es, des retraité-es et des



chômeur-euses.

Mettre le rapport de force au niveau nécessaire pour gagner de nouvelles conquêtes sociales passe par le développement des luttes revendicatives sur chaque lieu de travail et de vie, leurs mises en convergence pour peser véritablement sur les choix.

Comme dans d'autres périodes de notre histoire, c'est par le blocage de l'économie, l'occupation des usines, administrations et services, par les salarié-es en grève que nous contraindrons le gouvernement et le patronat à répondre à nos revendications.

**L'Union Départementale du Cher appelle les salarié-es à mettre en débat dans chaque entreprise et service la lutte revendicative pour imposer d'autres choix.**

**Mais, sans attendre, elle appelle toutes et tous les salarié-es, les retraité-es et les chômeur-euses, à se MOBILISER et à MANIFESTER le :**

**LE 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2018**

**BOURGES - 15 HEURES - Place Séraucourt**

### **Pour exiger :**

- Des salaires à la hauteur des qualifications reconnues avec un salaire minimum à l'embauche de 2000 € brut, ce qui correspond à une augmentation de 300 à 400 € nets, besoin exprimé par les salarié-es.
- Une augmentation des pensions, sur le même niveau d'un minimum de 2000 € avec un départ à la retraite à 55 ans.
- Suppression de la taxe carbone.
- Une fiscalité juste, tenant compte des revenus et le rétablissement de l'ISF.
- L'abrogation de la CSG et de la TVA.
- L'arrêt de la casse de l'emploi dans le privé comme dans le public, par les délocalisations et fermetures d'entreprises et les suppressions de postes statutaires dans la fonction publique.
- La réindustrialisation de notre département par la relocalisation des productions, l'investissement dans la recherche et l'innovation en s'appuyant sur les atouts et savoir-faire des salarié-es du département.
- La reconquête de véritables services publics de proximité.
- Le renforcement d'une Sécurité Sociale solidaire qui réponde à l'ensemble des besoins de la population financée par les richesses issues du travail à travers les cotisations sociales (salaire socialisé) pour une couverture de tous les risques à 100 %.
- Une diminution du temps de travail à 32 heures sur la base d'un salaire minimum de 2000 €.
- Une sixième semaine de congés payés.
- L'abrogation des ordonnances Macron.
- L'abrogation des lois Travail, Macron, Rebsamen, Santé, NOTRe, ORE et de toutes les lois régressives.

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE, UNIS, SOLIDAIRES ET DETERMINÉS, ORGANISONS-NOUS DANS LES LUTTES POUR QUE LA COLÈRE LÉGITIME SE TRANSFORME EN VICTOIRE.**